

La mort de Jean Edern Hallier

Le 12 janvier 1997, en villégiature à Deauville à l'hôtel Normandy, Jean-Édern comme d'habitude se lève tôt. Bien qu'à moitié aveugle, il enfourche sa bicyclette pour rallier le Cyrano, bar des jockeys. Toujours très entouré, cette escapade matinale, est l'un des très rares moments de solitude du polémiste. En guise de petit-déjeuner, un viandox. C'est sur le chemin du retour, peu avant 8 heures que se produit l'accident. Sans témoins. C'est l'employé d'un casino qui découvre son corps. Son visage face contre le bitume baigne dans une mare de sang. Des ecchymoses sur le dessus des mains laissent à penser qu'il n'a pas eu le réflexe de se protéger lorsqu'il a chuté, sans doute déjà inconscient. « Malaise cardiaque » pour les uns, « embolie cérébrale » pour d'autres, autant d'hypothèses qui ne seront jamais confirmées. Faute d'autopsie.

Une autopsie relève de l'autorité judiciaire lors d'un accident sur la voie publique. Elle est réclamée par le Parquet dans le cas d'une mort brutale ou simplement suspecte. N'importe quel quidam un tant soit peu connu a droit à son autopsie. C'est le privilège de la notoriété, une façon pour les autorités de se prémunir contre les rumeurs qui accompagnent souvent le décès d'une « personnalité ».

Hallier n'y a donc pas droit. On prend quand même soin de lui pourtant.

Moins de deux heures après son décès, ses proches ont la surprise de constater que son visage a été embaumé à la morgue. Il est comme « plâtré ». Initiative prise sans autorisation de la famille, par on ne sait qui, avec pour seule explication le souci de le rendre « présentable ».

Au même moment, sa suite de l'hôtel Normandy reçoit beaucoup de visiteurs. Un mystérieux policier qui exhibe une carte tricolore, d'autres non identifiés mais bien renseignés. Dans la confusion des allées et venues qui suivent le décès, disparaissent du coffre de sa chambre une importante somme d'argent (1 million de francs), un dessin de Picasso et plusieurs dossiers confidentiels concernant ses têtes de turcs préférées : Mitterrand, Dumas et quelques autres. Indélicatesse d'un proche ? Barbouzerie ? Aucune enquête ne s'attachera à l'élucider. Toutes les plaintes déposées par sa garde rapprochée et notamment pour « assassinat » sont classées sans suite sous des prétextes divers.

Mais y a-t-il une affaire Hallier ? Pas pour la presse. Pourtant habituellement friande de « mort mystérieuse », elle traite cette disparition comme un non événement. Depuis des années sa religion est faite. Mythomane, maître chanteur, alcoolique, mégalo, escroc, le triste sire ne mérite guère que l'on s'attarde sur son cas.

Voilà le portrait que dresse Dominique Jamet : « Menteur, mythomane, escroc, plagiaire, comploteur, cynique, voyou. Hallier n'avait pas l'ombre d'une conviction. La bassesse conformiste de l'époque a seule fait de l'équipée de l'Idiot international, pépinière de talents, une aventure, la routine de la télévision a donné du relief à son émission littéraire. Ci-gît Jean-Édern Hallier, connu surtout par sa notoriété. » Tontonphile notoire, Jamet sera remercié de sa fidélité par la présidence de la Très Grande Bibliothèque de France, mais c'est lui qui tient à souligner dans cette nécro la « bassesse conformiste » des années Mitterrand.

Hallier lui, pour le dixième anniversaire de sa disparition refait néanmoins surface dans plusieurs ouvrages.

Le plus captivant, La mise à mort de Jean-Édern Hallier [1], n'est pas le plus chroniqué.

Rien que de très normal. Ne commettant pas l'erreur de s'embarquer sur des hypothèses invérifiables, de vraies fausses pistes sur ce qui a pu se passer ou pas à Deauville ce 12 janvier, les auteurs Dominique Lacout et Christian Lançon se contentent, si l'on peut dire, de nous faire revivre la longue traque dont Hallier fut l'objet sous deux septennats sans que personne n'y trouve à redire.

Ils dressent en particulier l'inventaire effarant des moyens de l'État et d'ailleurs, mobilisés pendant ces années pour réduire au silence un homme qui, quoique puissent être par ailleurs ses diverses tares, y avait ajouté celle de refuser de se taire ou tout simplement de se soumettre. Enjeu principal de ce duel, on le sait, la vie privée du chef de l'État, sa deuxième famille et bien au-delà son passé interdit : les relations avec Pétain, la Francisque, et encore son cancer que Jean-Édern Hallier avait tenté - sans succès - de mettre sur la place publique quelques semaines seulement après le 10 mai 1981, dans son bloc-notes du *Matin de Paris*.

L'homme le plus écouté de France

Secrets de famille, secrets de jeunesse, secrets médicaux, que la raison d'État imposait à Mitterrand de préserver. Hallier allait, plus tard, aggraver son cas en s'attaquant à quelques-uns des puissants barons de la mitterrandie. Avec ceux-là Dumas, Kiejman, Lang, Hernu, Tapie, Charasse, Hallier n'avait jamais rien partagé. Mitterrand lui avait octroyé le privilège rare d'être son avocat, et c'est le même Mitterrand qui l'avait placé comme écrivain « au premier plan de sa génération ».

En vertu de quoi, Hallier sera l'homme le plus écouté de France. 640 écoutes téléphoniques illégales (prouvées !) pour la seule période du 4 septembre 1985 au 19 mars 1986 et réalisées par la fameuse cellule de l'Élysée dont la mission originelle consistait à lutter contre le terrorisme. Femmes de chambre, imprimeurs, relations, bistrot fréquentés par l'écrivain, aucune ligne n'échappe ainsi à l'indiscrétion des hommes du Président. Autant d'informations qu'il s'agit ensuite d'exploiter. C'est l'ensemble des moyens de l'État qui est ainsi mis à contribution pour le réduire au silence. Les banques sont invitées à lui couper les vivres, le fisc à lui réclamer subitement de régler ses impôts. Éditeurs, imprimeurs sont eux informés des « risques » encourus à le publier.

Soumis à pareil harcèlement, la vie quotidienne devient rapidement très difficile. Ainsi partant du constat que Hallier, personnage excentrique qui revendique « 2 litres de vodka et 30 à 40 paquets (sic) de cigarettes jour » est déjà à « demi-fou », la cellule entreprend de le rendre totalement fou et de le brouiller avec les rares amis qui lui restent fidèles au sein de « l'establishment ».

Un individu est ainsi recruté aux seules fins de s'habiller avec suffisamment d'originalité pour être remarqué puis de se placer plusieurs fois par jour sur le trajet de Jean-Édern. De quoi alimenter la « parano » de la cible. L'écrivain Michel Guy est aussi approché et reçoit en confidences les propos odieux que son « ami Jean-Édern » est supposé colporter dans son dos. Il s'en émeut, Édern est contraint de se justifier...

On va te buter ! On va te buter !

Patron de *L'Idiot International*, Hallier est à ce titre l'homme le plus poursuivi de France. Les poursuites sont parfois largement fondées. Mais le montant astronomique des condamnations dont écope le journal témoigne surtout du zèle d'une justice à la botte qui a reçu mission de l'étrangler financièrement. Son appartement est ainsi mis aux enchères au profit de Bernard Tapie. Bien que le nouveau ministre de la Ville traîne une réputation sulfureuse, les archives auraient été bien nettoyées. Ce qui autorise Tapie à fanfaronner sur les plateaux télé en mettant au défi de prouver qu'il ait fait l'objet d'une condamnation. Ses condamnations sont multiples mais amnistiées. *L'Idiot* relève le défi et publie

néanmoins son casier judiciaire. Coût de l'opération « vérité judiciaire » : près de deux millions de francs d'amendes pénales.

Tapie et Hallier ont déjà eu l'occasion de se croiser en 1989 lors des élections législatives à Marseille. Jean-Édern avait estimé que ce serait un bon coup de pub que de descendre sur la Canebière afin de porter contradiction à « l'affairiste ».

Et de lire le récit hallucinant des auteurs de cette équipe de tueurs liés à Francis Le Belge investissant calibre au poing sa chambre d'hôtel en hurlant « on va te buter ! on va te buter ! ». Une scène à laquelle, affirment les auteurs, assisterait le candidat Tapie qui, sans approuver l'intervention de ces gangsters, explique son impuissance à contrôler les hommes de mains qui « encadrent » sa campagne. Hallier porte plainte. Il alerte la presse. L'affaire est classée et n'a pas droit à une ligne dans la presse.

Ce n'est pas le seul moment où l'on croise la pègre. Un ex-lieutenant de Mesrine confie finalement qu'il a reçu la mission très spéciale de s'arranger pour que l'on retrouve le patron de L'Idiot attaché à un arbre du bois de Boulogne, drogué et sodomisé, ce qui ne devrait pas étonner grand monde.

Il y a encore l'affaire Bistoquet, un petit truand qui se fera pincer après avoir pris en otage le conseiller fiscal (placé sur écoute par la cellule) de Jean-Édern. En dépit de son peu d'envergure (et de moyens), le voyou saura s'attacher pour sa défense, les services d'un des avocats les plus chers de Paris qui - mais c'est bien entendu un hasard - se trouve aussi être le conseil de l'un des responsables de la cellule.

Soumis à un tel harcèlement Hallier plie parfois mais en définitive ne rompt pas. C'est ainsi qu'il négocie sa reddition auprès du Président en acceptant de livrer son fameux manuscrit : L'honneur perdu de François Mitterrand. Ceci en échange de l'abandon de 300 000 francs de dettes fiscales. C'est Roland Dumas lui-même qui, dans ses mémoires, relate la scène d'un François Mitterrand prenant possession du livre scandale et qui se plonge aussitôt, stylo à la main dans une lecture concentrée.

Toujours est-il que Hallier a alors bien négocié avec le pouvoir. Mais « le marché » ne tient en réalité que quelques heures. « On peut payer Jean-Édern mais on ne l'achète pas » assurent les auteurs pour démentir les accusations récurrentes de chantage portées contre Hallier.

Et de rapporter comment l'Élysée, quelques heures après avoir récupéré le brûlot, décide d'expédier une équipe télé au domicile d'Édern pour officialiser médiatiquement sa reddition. Ce dernier considère qu'une dépêche AFP c'est déjà beaucoup. Alors oui, bien volontiers il confirme. À sa façon. Tandis que la caméra tourne, il ouvre la fenêtre de son appartement de la place des Vosges et commence à rameuter les badauds en déclamant les passages les plus diffamatoires d'un livre dont il a naturellement conservé de nombreuses copies.

Tout le monde ne rit pas.

Les « puissances du mal »

Ce n'est qu'en février 1996 que sera publié L'honneur perdu de François Mitterrand, manuscrit refusé durant 13 ans par toutes les maisons d'éditions. François Mitterrand est mort le 8 janvier précédent. Les volontaires pour la curée retrouvent le chemin du courage. Avec 400 000 exemplaires vendus Hallier récupère de l'oxygène, de la notoriété, et même

de la notabilité. Il retrouve le chemin des plateaux de télévision. Son « Jean Edern's club » sur le câble est à la fois objet de scandales mais aussi un succès d'audimat. Hallier y balance les livres qui ne lui plaisent pas, en arrache les pages. Mais il y reçoit aussi Giscard d'Estaing qu'il a pourtant contribué à faire battre en 1981 avec sa fameuse « lettre au colin froid ».

Redevenu fréquentable, Mitterrand mort, Hallier a-t-il cessé d'inquiéter ? Non à en croire un personnage aussi influent qu'André Rousselet qui l'appelle pour le mettre sérieusement en garde:

<http://www.bakchich.info/article732.html>

Hallier s'est en effet trouvé une nouvelle croisade. Contre « Les puissances du mal », titre de son nouveau pamphlet (100 000 exemplaires) publié à l'automne 96. Une charge féroce contre ceux qu'il nomme les « tontons flingueurs » et qui vise particulièrement Roland Dumas dont il entreprend de revisiter le passé sous l'occupation. Autre cible, un très vieil ami de Dumas et de Mitterrand, le « banquier mystère » Jean-Pierre François. Souvent présenté « sans preuves » comme le banquier occulte de Mitterrand, J.P François n'est pas un rigolo et certains « maîtres chanteurs » ont déjà payé le prix fort pour le savoir. Dans le collimateur également « Michou-les-belles-bretelles-et-les-gros cigares » soit Michel Charasse, un autre dur à cuire. À son propos les auteurs assurent que Hallier avait décidé de « se le garder pour plus tard, pour la bonne bouche ».

Autant de « cibles » idéalement placées pour apprécier la puissance de feu du pamphlétaire comme sa capacité à résister aux pressions ordinaires.

Depuis 1995 c'est Jacques Chirac qui est à l'Élysée.

Cherchant à se couvrir, Hallier le courtise honteusement. De Chirac, Édern assure ainsi que « c'est un honnête homme [qui] a admirablement géré la ville de Paris ». Quant à Bernadette il s'adresse désormais à elle en l'appellant « ma chère cousine » ce qu'elle apprécie très modérément l'intéressée.

Hallier fréquente beaucoup Bernard Pons comme Jean-Louis Debré. Ce dernier est alors ministre de l'Intérieur. C'est Debré qui à l'automne 96 prend la décision de placer Hallier sous protection policière. Sur quelle base ? Pour lui faire plaisir ? Seul le futur Président du Conseil Constitutionnel pourrait le dire.

Unique certitude, cette protection (trois fonctionnaires qui l'accompagnent dans tous ses déplacements) est levée fin novembre de la même année.

Hallier avait toutefois rendez-vous avec Jean-Louis Debré le 23 janvier pour en demander le renouvellement.

C'est dans ce contexte « hors du commun » celui d'un homme qui fut incontestablement l'objet de persécutions durant plus d'une décennie, que le Parquet n'a pas jugé nécessaire d'ordonner une autopsie.

[1] La mise à mort de Jean-Édern Hallier par Dominique Lacout et Christian Lançon. Presse de la renaissance. 21 euros

<http://www4.fnac.com/Shelf/article.aspx?PRID=1864302>
[http://www.amazon.fr/mise-%C3%A0-m \[...\] 2750902207](http://www.amazon.fr/mise-%C3%A0-m[...]2750902207)

Les auteurs sont passés chez Ruquier le 18 novembre 2006:

[http://forums.france2.fr/france2/O \[...\] 7756_1.htm](http://forums.france2.fr/france2/O [...] 7756_1.htm)

Chez Bern: [http://www.radiofrance.fr/francein \[...\] p?id=49288](http://www.radiofrance.fr/francein [...] p?id=49288)